
FORMATION SOINS D'HYGIÈNE, DE CONFORT ET DE BIEN-ÊTRE DE LA PERSONNE ÂGÉE

En bref

→ Titre

Attestation

→ Modalités pédagogiques

Présentiel

→ Durée

10 jours

→ Public

Demandeur d'emploi, Professionnel, Professionnel du médico-social, Professionnel du sanitaire, Professionnel du social

→ Modalités d'admission

Pas de sélection

Description

La formation apporte les connaissances de base pour permettre aux agents de services hospitaliers (ASH) de participer aux soins de confort et de bien-être de la personne âgée sous la supervision d'un aide-soignant.

Objectifs

Apporter les connaissances de base indispensables pour permettre aux agents de services hospitaliers de participer aux soins de confort et de bien-être de la personne âgée sous la supervision d'un aide-soignant.

Compétences visées

- Aider et accompagner une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Public concerné

Agent des services hospitaliers (ASH) en poste identifié par les directions des établissements ou des structures employeurs (EHPAD, les SAAD et les établissements de santé)

Prérequis

- Ancienneté dans la structure d'au moins 3 mois
- Pas de condition de qualification prérequise

Programme

Module 1 – Prendre soin de la personne âgée

- Respect et droits de la personne âgée
- Contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée
- Connaissance des besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités
- La place des aidants, l'EHPAD, la prise en charge au domicile...

Module 2 – Répondre aux besoins de la personne âgée

- La posture professionnelle
- L'observation de la personne âgée
- La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs et/ou en perte d'autonomie
- L'éthique et le comportement professionnels

Module 3 – Protéger la personne âgée

- La lutte contre la propagation du virus de la COVID-19
- Les précautions « standards » et complémentaires
- La prévention des chutes

Module 4 – Aider à la réalisation des soins

- Critères de qualité de soin
- Respect et intimité dans les soins
- Les soins d'hygiène et de confort
- La transmission des informations

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Études de cas
- Travaux de groupe

Modalités d'évaluation

Cette formation est validée par une attestation de suivi délivrée pour le suivi des 4 modules de formation.

Intervenants

Infirmier, aide-soignant, psychologue ou tout professionnel expert dans le domaine

Durée

70 heures de formation réalisées en continu sur deux semaines, ou en discontinu échelonnées sur une durée de trois semaines à deux mois maximum.

Coût et financement

- Inter : voir les tarifs par session
- Intra : nous consulter
- Plan de formation

Organisation de la formation

5 à 10 personnes par session

Accessibilité handicap

Conformément au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap établi par la loi Handicap du 11 février 2005, Croix-Rouge Compétence garantit :

- L'accueil des personnes en formation sans discrimination ;
- L'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et aux qualifications et pour leur permettre de valider leur parcours.

Vous avez des questions ou des besoins spécifiques à nous remonter ? [Contactez votre référent handicap](#)

DATES ET VILLES DE SESSIONS